

COMMUNIQUE DE PRESSE

ELECTIONS des MEMBRES des CHAMBRES de COMMERCE et d'INDUSTRIE du GERS
et de la REGION MIDI-PYRENEES
ELECTIONS des DELEGUES CONSULAIRES

DÉPOT des LISTES ÉLECTORALES

Les élections pour le renouvellement des membres des chambres de commerce et d'industrie du Gers et de la région Midi-Pyrénées, ainsi que celles pour le renouvellement des délégués consulaires auront lieu, par correspondance uniquement le :

le 8 décembre 2010

Les listes électorales sont consultables, du 23 septembre au 7 octobre 2010 :

- à la **préfecture du Gers** –bureau des élections, Place du Préfet Erignac 32000 AUCH, aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux
(lundi à vendredi : 9 heures – 12 heures / 14 heures – 17 heures 30)
- au **greffe du tribunal de commerce d'Auch** –Palais de Justice- allées d'Etigny 32000 AUCH,
(lundi à vendredi : 9 heures – 12 heures / 14 heures – 17 heures)
- à la **chambre de commerce et d'industrie du Gers** –Service élections- Place Jean David – 32000 AUCH.
(lundi à vendredi : 9 heures – 12 heures / 14 heures – 17 heures)

La chambre de commerce et d'industrie du Gers et le greffe du tribunal de commerce d'Auch restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire en appelant le 05.62.61.62.61 ou le 05.62.05.02.24.

Contact Presse
Bureau de la communication interministérielle
et des systèmes d'information
Tél. 05.62.61.43.68
Fax.05.62.05.47.09